

## **Une vision ambitieuse pour l'avenir du territoire : la MRC du Fjord-du-Saguenay dévoile sa première planification stratégique 2025-2030**

**Saint-Honoré, le 6 février 2025** – La MRC du Fjord-du-Saguenay marque une étape significative de son histoire en se dotant, pour la première fois depuis sa création, d'une planification stratégique qui orientera son développement et renforcera son impact sur le territoire. Axée sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, la diversification économique, l'attractivité du territoire, la protection de l'environnement et l'innovation organisationnelle, cette planification s'inscrit dans une démarche visant à positionner la MRC comme un partenaire incontournable du développement local et régional.

« Avec cette planification stratégique, nous affirmons notre engagement envers nos municipalités, nos citoyens et nos partenaires à travailler ensemble autour d'objectifs clairs et d'une vision commune. Nous nous donnons les moyens d'agir concrètement pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire. », souligne Gérald Savard, préfet de la MRC.

### **Une vision porteuse d'avenir**

La MRC adopte une vision tournée vers l'avenir : Partenaire incontournable, la MRC est reconnue pour son dynamisme et sa capacité à harmoniser croissance économique, gestion du territoire et développement des collectivités.

Afin de concrétiser cette vision, sept grands axes guideront les initiatives de la MRC :

1. **Diversifier les sources de revenus** par l'accompagnement des entreprises, le développement de partenariats stratégiques et la mise en valeur des ressources naturelles.
2. **Attirer et retenir de nouveaux arrivants** en améliorant l'accès aux services et en favorisant leur intégration.
3. **Soutenir l'offre récréotouristique en toute saison** en affirmant le positionnement de la MRC en matière de développement touristique et assurer l'accessibilité au territoire public.
4. **S'adapter aux changements climatiques** en déployant un plan climat et en protégeant les zones à haute valeur de conservation.
5. **Accompagner les communautés locales, incluant les territoires non organisés (TNO)** en tenant compte de leurs réalités distinctives.
6. **Renforcer la concertation du milieu autour des projets stratégiques du territoire** en assurant un leadership fort et en mobilisant les acteurs du milieu.
7. **Moderniser la structure organisationnelle et les processus internes** pour plus d'agilité et d'efficacité.

## **Des valeurs et des principes fondamentaux pour guider les actions**

Cette planification repose sur des valeurs essentielles telles que la qualité du service, le respect et la responsabilisation, qui seront au cœur des décisions et des actions de la MRC. Quatre principes transversaux viendront appuyer sa mise en œuvre et seront intégrés à toute la démarche : la gouvernance, la synergie d'équipe, la communication et la performance.

Avec cette planification stratégique 2025-2030, la MRC du Fjord-du-Saguenay se donne les moyens de concrétiser des actions structurantes pour l'avenir de son territoire. Elle s'engage à agir en collaboration avec ses partenaires et sa population afin de faire de son territoire un lieu où il fait bon vivre, travailler et entreprendre.

Le document complet est disponible sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2025/02/Planification-strategique-2025-2030.pdf>.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

### **Source :**

Janick Gagné  
Conseillère en communication  
418 690-6113  
[janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca](mailto:janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca)